



record S 16

Notice d'utilisation

Your global partner for entrance solutions

www.record.group

Identification du document

Numéro d'article.: 121-006454431
Version: 2.1
Date de publication: 01/08/2022

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table de matières

Liste des changements	5
1 Sécurité	6
1.1 Présentation des pictogrammes	6
1.2 Usage conforme aux dispositions	6
1.3 Dangers d'ordre général	7
1.4 État de l'art	9
1.5 Équipement de protection individuelle	9
1.6 Accessoires et Responsabilité	10
2 Généralités	11
2.1 Objet et application des instructions	11
2.2 Droit d'auteur	11
2.3 Identification du produit	11
2.4 Fabricant BLASI GmbH	11
2.5 Groupe cible	11
2.6 Définition des termes	12
3 Description	13
3.1 Avis général	13
3.2 Équipement de sécurité et éléments de commande	14
3.2.1 Commutateur de commande à clé	14
3.2.2 Capteurs d'ouverture et de protection (combinés)	14
3.2.3 Détection de collision	14
3.2.4 Capteur de présence partie fixe	14
3.3 Composants de l'installation	14
4 Spécifications techniques	15
4.1 Conditions environnementales	15
4.2 Caractéristiques de branchement électrique de l'installation S16 (commande de porte TA4)	15
5 Commande	16
5.1 Modes de service de l'installation	16
5.1.1 Mode de service ARRÊT	16
5.1.2 Mode de service AUTOMATIQUE	16
5.1.3 Mode de service SORTIE	16
5.1.4 Mode de service OUVERT	16
5.2 Initialisation et calibrage de l'installation	17
5.2.1 Processus d'initialisation	17
5.2.2 Processus de calibrage	17
5.2.3 Normalisation	17
6 Contrôle et maintenance	18
6.1 Généralités	18
6.2 Obligations de l'exploitant	19
6.3 Contrôle technique mensuel	20
7 Dérangements	21
7.1 Comportement en cas de panne	21
7.2 Conseils de dépannage	21
7.3 Fonctionnement en cas de coupure de courant	22
7.3.1 Mode de service ARRÊT	22
7.3.2 Mode de service AUTOMATIQUE	22
7.3.3 Mode de service OUVERT	22
7.4 Fonctionnement après le rétablissement du réseau	22

Table de matières

8	Mise hors service et élimination des déchets	23
8.1	Déclassement	23
8.2	Démontage et élimination des déchets.....	23

Liste des changements

Remplacer	Localisation
Révision complète de toutes les sections et du contenu	Document entier
Nouvelle structure de section	Document entier
Révision de tous les graphiques	Document entier

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

1.3 Dangers d'ordre général

La section suivante indique les dangers émanant de l'installation, même si cette dernière est utilisée de manière conforme.

Les consignes de sécurité ici indiquées doivent être respectées afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement, de dégâts matériels ou de blessures de personnes et d'éviter toute situation dangereuse.

De même, les consignes de sécurité spécifiques mentionnées dans les autres sections du présent manuel doivent être respectées.



ATTENTION

Les réglementations spécifiques au pays doivent être observées et appliquées !



ATTENTION

Afin d'éviter tout dysfonctionnement, des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas se trouver dans la zone de détection de capteurs.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à des réglages non conformes !

- a) Des réglages non conformes risquent d'être à l'origine de dysfonctionnement, dégâts matériel ou blessures de personnes.
 - ⇒ Ne pas débrancher le système pendant la nuit.
 - ⇒ Ne confier les réglages qu'à du personnel qualifié.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Faire éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
 - ⇒ Effectuer le contrôle et la maintenance conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à un nettoyage ou un entretien insuffisant ou inexistant !

- a) Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligé du système peut être à l'origine de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes.
 - ⇒ Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
 - ⇒ Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
 - ⇒ Maintenir le système exempt de neige et verglas.
 - ⇒ N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
 - ⇒ N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
 - ⇒ Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
 - ⇒ Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou blessures dû à l'ouverture, la fermeture ou la rotation intempestive de la porte !

- a) La porte risque de s'ouvrir, de se fermer ou de tourner de manière intempestive. D'où risque de dégâts matériels ou de blessure de personnels.
- ⇒ Il est interdit à des personnes de se tenir dans la zone d'ouverture du système.
- ⇒ Veiller à ce que des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- ⇒ Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande, pendant que le système est utilisé.
- ⇒ Faire immédiatement éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- ⇒ Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas vouloir passer à tout prix dans un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Risque d'écrasement et de sectionnement de membres du corps !

- a) Toute inattention pendant le fonctionnement du système peut être à l'origine de graves blessures des membres du corps, voire de leur sectionnement.
- ⇒ Ne pas mettre les mains dans le système lorsque certaines de ses parties se trouvent en mouvement.
- ⇒ Se tenir à distance respectueuse lorsque des parties du système se trouvent en mouvement.
- ⇒ Ne pas pousser ou toucher le système pendant qu'il se trouve en mouvement.
- ⇒ Pendant le fonctionnement, ne pas ouvrir ou retirer des protections.
- ⇒ Ne pas démonter durablement des protections du système.
- ⇒ N'effectuer le contrôle, le service, la maintenance et le nettoyage que pendant que le système est immobilisé et arrêté.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou de blessures dû au non fonctionnement de dispositifs de sécurité !

- a) Risque de dégâts matériels ou de blessures pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas, sont manipulés ou mis hors service.
- ⇒ Ne jamais mettre des dispositifs de sécurité hors service ou les manipuler.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures en cas d'utilisation par des personnes non autorisées !

- a) Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes si des personnes non autorisées utilisent le système.
- ⇒ Les enfants de moins de 8 ans ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- ⇒ Il est interdit à des enfants de jouer avec ou sur le système ou de le nettoyer et l'entretenir.
- ⇒ Les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont restreintes et celles disposant de connaissances ou expériences insuffisantes ne doivent utiliser le système que sous surveillance ou doivent avoir reçu des instructions et les avoir comprises.



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
- ⇒ Avant de commencer à travailler sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

Danger mortel dû au non fonctionnement des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie!

- a) Risque de graves blessures, pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie ne fonctionnent pas correctement.
- ⇒ Ne jamais débrancher le système de protection anti-incendie pendant la nuit.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas enlever les consignes de sécurité apposées sur l'installation.
- ⇒ Ne jamais condamner des portes de protection anti-incendie, ni les tenir ouvertes ou en empêcher la fermeture de quelque manière.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance du système de protection anti-incendie conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.
- ⇒ Contrôler le système de protection anti-incendie et le faire entretenir selon la situation de la technique.

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les measurements, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.

Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.

Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle est utilisé pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la sécurité. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différents travaux sur et avec le système.

L'équipement de protection individuelle est expliqué ci-dessous:



La protection auditive est utilisée pour protéger l'ouïe du bruit. En règle générale, la protection auditive est obligatoire, à partir du moment, où une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête sert à protéger contre les chutes et les projections de pièces et de matériaux. Elle protège également la tête contre les chocs d'objets durs.



Les lunettes de sécurité sont utilisées pour protéger les yeux des projections de pièces, de la poussière ou des éclaboussures.



Les gants de protection sont utilisés pour protéger les mains contre les frottements, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et pour les protéger des brûlures en contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le glissement sur des surfaces glissantes. La résistance à la perforation des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas le pied.



Le gilet haute visibilité est utilisé pour que le personnel soit vu. Avec une visibilité et une attention améliorées, le gilet haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail animées des collisions avec les véhicules.

En fonction du lieu et l'environnement de travail, les équipements de protection individuelle varient et doivent être adaptés. En plus de l'équipement de protection pour des travaux spécifiques, le lieu de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection individuelle (tels qu'un harnais de sécurité).

Dans les zones hygiéniquement protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires peuvent être imposées aux équipements de protection individuelle. Ces exigences doivent être respectées lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas d'incertitude quant au choix de l'équipement de protection individuelle, le responsable de la sécurité doit être consulté.

1.6 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Généralités

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.

2.2 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:

BLASI GmbH

Carl-Benz-Str. 5-15

D – 77972 Mahlberg

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'entreprise BLASI GmbH.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

Sous réserve de changements techniques.

Il peut en résulter des différences entre le produit et ce manuel.

2.3 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

2.4 Fabricant BLASI GmbH

BLASI GmbH Système de porte automatique

Carl-Benz-Str. 5-15

D-77972 Mahlberg

Allemagne

Téléphone: +49 7822-893-0

Fax: +49 7822-893-119

2.5 Groupe cible



PRUDENCE

Risque de blessure dû à une qualification insuffisante du personnel!

Si du personnel non qualifié effectue des travaux sur l'installation ou se trouve dans la zone dangereuse de l'installation, des dangers peuvent survenir et entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- a) Toutes les travaux ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- b) Tenir le personnel non qualifié éloigné des zones dangereuses.

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

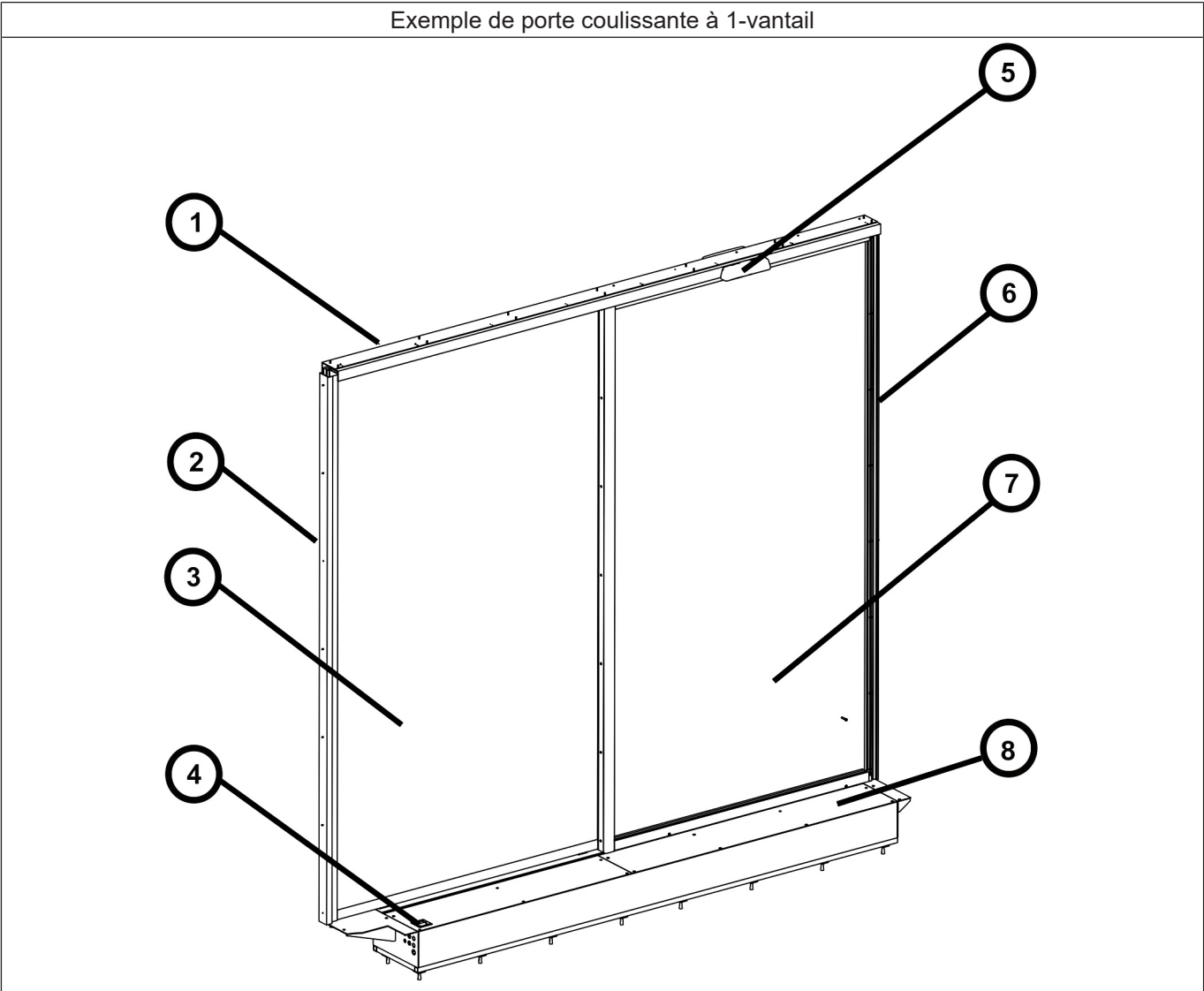
2 Généralités

2.6 Définition des termes

Terme :	Explication :
Système	Le terme est également utilisé dans ces instructions comme synonyme du produit. Les opérateurs de portes, portes tambours, portes coulissantes, etc. sont appelés un système. Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.
Utilisateur	Les utilisateurs sont toutes les personnes qui utilisent le système.
Opérateur système	Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.
Représentant agréé	Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.
Personnel qualifié	Le personnel qualifié est autorisé et formé pour effectuer les travaux suivants : – Démontage, Assemblée, Mise en service, Opération, Audit, Maintenance, Dépannage, Déclassement Le personnel qualifié a plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou ajusteur de machines. Le personnel qualifié est conscient des risques résiduels liés à l'installation et est, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, capable d'effectuer le travail qui lui est assigné et d'identifier et d'éviter de manière autonome les éventuels points de danger.
Fabricant	Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.
Phases de vie	Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.
Personnel	Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées personnel. Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.
Technicien S.A.V.	Spécialiste qualifié et habilité par le fabricant ou par son mandataire pour l'exécution de la mise en service, la maintenance et la réparation des installations.

3Description

3.1Avis général

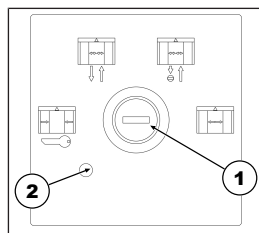


Pos	Composants	Pos.	Composants
1	Rail de guidage en partie supérieur	5	Capteur combiné
2	Raccord mural – partie fixe	6	Raccord mural – côté vantail
3	Partie fixe	7	Vantail
4	Déverrouillage d'urgence	8	Entraînement complet

3 Description

3.2 Équipement de sécurité et éléments de commande

3.2.1 Commutateur de commande à clé



La porte coulissante peut être réglée sur les quatre modes de service ARRÊT – AUTOMATIQUE – SORTIE – OUVERT.

Les modes de fonctionnement peuvent être réglés à l'aide de l'interrupteur à clé **(1)**.

La porte coulissante peut être réinitialisée à l'aide du bouton de réinitialisation **(2)**.

3.2.2 Capteurs d'ouverture et de protection (combinés)

Chaque zone de passage est surveillée par des capteurs d'ouverture et de protection. Si un capteur d'ouverture ou de protection est activé pendant la fermeture en mode **AUTOMATIQUE** ou **SENS UNIQUE**, la porte coulissante correspondante s'ouvre à nouveau ou inverse sa course.

3.2.3 Détection de collision

Si un vantail heurte un obstacle pendant la fermeture, la porte s'arrête et s'ouvre à nouveau.

La porte s'arrête de la même façon si un vantail heurte un obstacle pendant l'ouverture. Après trois secondes, la procédure d'ouverture reprend à vitesse très lente.

3.2.4 Capteur de présence partie fixe

La zone d'ouverture du vantail de porte (côté intérieur) est surveillée par les capteurs de présence. Les capteurs sont testés pour leur fonction avant chaque ouverture. En cas de collision durant le mouvement d'ouverture, la porte est immédiatement arrêtée, et se referme.

3.3 Composants de l'installation

Quantité	Désignation	Lieu de montage
	Interrupteurs et boutons-poussoirs	
1	Commutateur de commande à clé	Dans le bâtiment ou à l'extérieur
	Capteur d'ouverture ou de protection	
2 / 4	Capteur combiné	Sur le rail de guidage en partie
	Mécanisme d'entraînement	
1 / 2	Moteurs ATE20 (maître + esclave)	Dans l'entraînement
1 / 2	Commande - Type: TA4 (maître + esclave)	Dans l'entraînement
1	Verrouillage bistable – Type: VRR 18 pour câble Bowden	Dans l'entraînement
1	Déverrouillage d'urgence (poignée à tirer)	Dans l'entraînement

4 Spécifications techniques



INSTRUCTION

Il est impératif que le raccordement au réseau soit effectué par un électricien qualifié et agréé. L'alimentation doit être coupée sur tous les pôles avec un commutateur de réseau ou un disjoncteur différentiel de courant (prestation client).



INSTRUCTION

Pour les entraînements par le sol, une FI doit être installée par le client.

Spécifications techniques S16

	TA4 Maître/Esclave GP80 15:1	TA4 Maître/Esclave GP80 25:1	TA4 (heures) GP80 15:1
Poids de vantail	301 – 500 kg	501 – 1000 kg	0 – 300 kg
A = Dimension	>2200	>1800	
G = Dimension	à 3000	à 3000	
Accouplement	Oui	Oui	
Contrôles Réglementés	Oui	Oui	

4.1 Conditions environnementales

Plage de température	De -15 jusqu'à +50° C
Plage d'humidité	Jusqu'à 85% rel. d'humidité relative, sans effet de condensation

4.2 Caractéristiques de branchement électrique de l'installation S16 (commande de porte TA4)

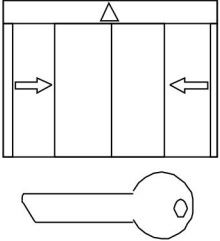
Tension de réseau :	230V AC / 115V AC
Fréquence :	50 à 60 Hz
Protection réseau :	Disjoncteur 16A avec déclenchement caractéristique C ou K
Puissance absorbée :	max.: 500 VA
Tension de commande :	24V c.c
Classe de protection :	1
Degré de protection :	IP 20

5 Commande

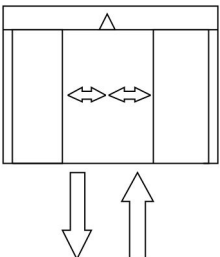
5.1 Modes de service de l'installation

L'installation est constituée d'une porte coulissante droite. Les modes de service de la porte coulissante se règlent au moyen du commutateur de commande à clé.

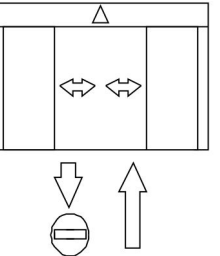
5.1.1 Mode de service ARRÊT

	La porte coulissante est fermée ou se ferme, puis est verrouillée électriquement. Le vantail coulissant fermé est en outre bloqué avec le frein électromagnétique. Si la porte coulissante est mise en mode de service ARRÊT pendant la course de fermeture, les capteurs de présence sont désactivés. Il y a donc risque de coincement ou de heurt. La surveillance de pression reste cependant activée (voir surveillance de pression).
---	---

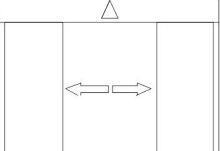
5.1.2 Mode de service AUTOMATIQUE

	Les deux capteurs de présence (1 côté intérieur et 1 côté extérieur) sont actifs et les vantaux coulissants s'ouvrent en cas de détection. La porte coulissante se referme à l'issue du temps de maintien en position ouverte, s'il n'y a personne dans la zone de détection des capteurs de présence. Le vantail coulissant fermé est bloqué avec le frein électromagnétique. Si un capteur de présence détecte une présence durant le processus de fermeture, la porte coulissante s'ouvre alors à nouveau ou inverse sa course.
--	---

5.1.3 Mode de service SORTIE

	Seul le capteur de présence côté intérieur est actif et la porte coulissante s'ouvre en cas de détection. La porte coulissante se referme à l'issue du temps de maintien en position ouverte, s'il n'y a personne dans la zone de détection des capteurs de présence. Le vantail coulissant fermé est bloqué avec le frein électromagnétique. Si un capteur de présence détecte une présence durant le processus de fermeture, la porte coulissante s'ouvre alors à nouveau ou inverse sa course.
---	--

5.1.4 Mode de service OUVERT

	La porte coulissante s'ouvre immédiatement et reste en position ouverte jusqu'à la sélection d'un autre mode de service.
---	---

5.2 Initialisation et calibrage de l'installation

En cas de dérangements importants, il peut être nécessaire de placer la porte coulissante à une position de référence définie ou même de la faire recalibrer.

Appuyer sur le bouton Reset du commutateur de commande à clé pour démarrer le processus d'initialisation ou de calibrage.

5.2.1 Processus d'initialisation

L'actionnement du bouton Reset du commutateur de commande à clé pendant moins de trois secondes déclenche l'initialisation. Ceci a pour effet de réinitialiser l'ensemble du système de processeur. La porte coulissante se ferme lentement jusqu'à ce qu'elle atteigne la position de référence. Elle fonctionne ensuite à nouveau dans le mode de service précédemment réglé.

Cette initialisation s'effectue automatiquement après chaque panne de réseau.



INSTRUCTION

Il ne faut en aucun cas entraver la porte coulissante pendant l'initialisation et le calibrage, ceci faussant la mesure des paramètres de la porte. Il en découlerait un fonctionnement non optimisé !

5.2.2 Processus de calibrage

L'actionnement du bouton Reset du commutateur de commande à clé pendant plus de trois secondes déclenche le calibrage. Comme pour l'initialisation, ceci a pour effet de réinitialiser l'ensemble du système de processeur. La commande redéfinit alors les positions ouverte et fermée de la porte ; pour cela, le vantail de porte est fermé, ouvert puis refermé à vitesse lente. Le système procède également au calcul de l'accélération, de la temporisation et des vitesses maximales spécifiques de la porte. La porte coulissante revient ensuite au mode de service précédemment réglé.

5.2.3 Normalisation

Lorsque le commutateur de commande à clé est tourné de la position « ARRÊT » à la position « AUTO », la porte coulissante démarre son programme et « recherche » à vitesse très lente la position de verrouillage. La porte coulissante est ensuite prête à fonctionner.

6 Contrôle et maintenance

En faisant effectuer à intervalles réguliers le contrôle et la maintenance de la porte par un personnel spécialement formé et autorisé par le fabricant, vous vous assurez la meilleure garantie de longévité et de parfait fonctionnement en toute sécurité.

Ces opérations de contrôle et de maintenance sont requises à intervalles réguliers, suivant les prescriptions du fabricant et les prescriptions légales correspondantes.

6.1 Généralités

Conformément à la législation en vigueur, après la transmission au client d'une installation de porte automatique, c'est l'exploitant de la porte qui est responsable de son entretien et de la sécurité des usagers.

Le contrôle régulier des pièces individuelles par l'exploitant n'exige qu'un faible investissement de temps et contribue en particulier à la prévention des accidents provoqués par une utilisation inappropriée de l'installation.

Contrôle

Dans le cadre du contrôle, on effectue des tests visuels et fonctionnels qui portent essentiellement sur les vantaux, les guides, les logements de pièces, les dispositifs de limitation, les capteurs ainsi que sur la sécurité des points d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement.

En outre, avec les systèmes de porte montés sur des issues de secours, tous les dispositifs de sécurité liés à la fonction de voie d'évacuation sont contrôlés.

Pour fournir à l'exploitant documentation et information, le résultat du test doit être consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé dans le carnet pendant minimum **un an**.

Maintenance

Lors de la maintenance, paliers, points de coulissement et transmission d'énergie sont nettoyés et ajustés. Les vis de fixation importantes sont contrôlées et, si besoin est, resserrées.

Puis on procède à un contrôle du fonctionnement des dispositifs de coupure, des mécanismes d'entraînement, des commandes, de l'accumulateur de force et d'énergie et des émetteurs d'ordres, ainsi qu'à l'ajustement des dispositifs de sécurité et au réglage de toutes les séries de mouvements, y compris les points terminaux.

Enfin, on exécute une course d'essai avec contrôle d'ensemble final.

Pour fournir à l'exploitant documentation et information, l'état de l'installation est consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé par l'exploitant dans le carnet pendant minimum **un an** jusqu'au prochain contrôle / maintenance.



ATTENTION

La fréquence des contrôles est d'au moins une fois par an selon les directives du fabricant. La fréquence de la maintenance est d'au moins deux fois par an selon les recommandations du fabricant.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence de service après-vente.



ATTENTION

Les contrôles et la maintenance ne peuvent être effectués que par un spécialiste ou toute personne ayant reçu une formation appropriée. L'habilitation de ces personnes ne peut être déléguée que par le fabricant. Le technicien est tenu d'enregistrer dans le carnet et sur la liste de contrôle l'ampleur, les résultats et la date de l'inspection périodique. Ces données sont à conserver par l'exploitant de la porte.

6.2 Obligations de l'exploitant

La protection des personnes exige le respect des normes et des directives pour les installations accessibles au public.

Conformément aux normes et directives applicables, les systèmes de portes automatiques doivent être testés et entretenus par du personnel qualifié.

L'opérateur système est responsable de la mise en oeuvre des tests et du service.

Tâches de l'opérateur système

Tâche	Personnel	Quand ?	Consigné dans le carnet de test ?
Maintenance et nettoyage des capteurs pour la sécurité et le déclenchement	Opérateur système	Toutes les semaines, ou selon les besoins	Non
Fonction et contrôle de sécurité	Opérateur système	Tous les mois	Non

Tâches de la personne qualifiée

Tâche	Personnel	Quand ?	Consigné dans le carnet de test ?
Test d'acceptation	Personne qualifiée	Après le montage du système de portes prêt à fonctionner	Oui
Service	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection)	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) pour les systèmes de porte dans les issues de secours	Personne qualifiée	2 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui

6.3 Contrôle technique mensuel

Test / contrôle	Marche à suivre	Résultat attendu
Capteur combiné	– Approchez-vous de la porte à vitesse normale (en venant de l'intérieur et de l'extérieur)	– Le capteur doit couvrir toute la largeur de passage – L'ouverture de la porte s'effectue à temps et à vitesse adéquate, afin de permettre un passage sans encombre
Vantail / partie fixe	– Vérifiez l'état des vitrages – Vérifiez l'état des joints et des profilés	– Pas de bris de glace – Pas de joints arrachés (perte d'énergie) – La porte est la "carte de visite" de votre entreprise. Veillez à ce qu'elle soit dans un état irréprochable
Guides au sol	– Contrôler les guides au sol – Ils peuvent être endommagés par des heurts (par ex. par des cad-dies) – Les guides au sol peuvent subir des dégradations exceptionnelles, dues à une exploitation intensive ainsi qu'à l'action de la saleté accumulée	– Le vantail doit coulisser sans encombre – Les profilés inférieurs et verticaux de la porte ne présentent aucune trace d'éraflure – Le guide au sol ne doit produire aucun bruit anormal en phase d'ouverture/fermeture
Rail de guidage au sol	– Débarrassez le rail de guidage de la saleté, des mégots de cigarettes, etc.	– Le vantail doit coulisser librement – Le mouvement de la porte ne doit pas être entravé par la saleté
Caisson d'habillage	– Contrôlez la fixation du caisson d'habillage	– Il doit être complètement fermé et être correctement enclenché sur les charnières

7 Dérangements

7.1 Comportement en cas de panne



ATTENTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.



ATTENTION

Il est formellement interdit de retirer toute protection, sécurité, pictogramme ou marquage ainsi que de modifier la construction.



INSTRUCTION

Si la porte effectue un mouvement lent d'ouverture ou de fermeture, il peut s'agir d'un test de redondance automatique et délibéré.



ATTENTION

Toute réparation et travail de service devront se faire par du personnel qualifié. Les techniciens devront avoir de bonnes connaissances techniques générales, ainsi qu'une bonne connaissance des normes et de la réglementation.



INSTRUCTION

L'exploitant peut parfois remédier lui même à une panne (voir conseils de dépannage). Si les conseils ne conduisent à aucun résultat, adressez-vous au centre S.A.V. compétent. Avant d'appeler, prenez soin de noter les informations sur l'affichage du système IBS en option. Ces informations fournissent au technicien de précieuses indications pour dépanner le système.

7.2 Conseils de dépannage

Les dysfonctionnements et leurs causes sont énumérés ci-après, avec les remèdes possibles que l'opérateur peut apporter. Si les mesures correctives n'aboutissent pas, l'opérateur doit déconnecter le système du réseau et demander une intervention.

Dérangements	Causes	Remèdes
Pas de fonction de la porte	– Panne de courant – Ligne d'alimentation électrique interrompue – Moteur ou fusible de commande défectueux	– Mettre sous tension – Service de contact
La porte ne s'ouvre pas	– Le dispositif de verrouillage est bloqué ou accroché – Dispositif de verrouillage défectueux	– Déblocage manuel – Service de contact
La porte ne se ferme pas	– Obstacle dans la zone de protection – Capteurs ou optiques de cellules photoélectriques sales – Interrupteur d'arrêt d'urgence actionné	– Supprimer l'obstacle – Nettoyer avec un chiffon à poussière sec – Réinitialisation de l'interrupteur d'arrêt d'urgence – Service de contact

7 Dérangements

La porte reste ouverte	– Système optique du capteur encrassé (capteurs / cellules photo-électriques)	– Nettoyer tous les capteurs / toutes les cellules photo-électriques avec un chiffon doux et sec
------------------------	--	--

7.3 Fonctionnement en cas de coupure de courant

Suite à une panne de réseau, les fonctions d'installation de porte coulissante sont dépendent du mode de fonctionnement qui est sélectionné.

Suite à une panne de réseau, la porte coulissant se déplace pour des raisons de sécurité seulement à une vitesse lente.

7.3.1 Mode de service ARRÊT

En cas de panne de réseau, la porte coulissante reste fermée et verrouillée. En tirant le déverrouillage d'urgence à l'intérieur la porte coulissante est déverrouillée et peut être ouvert manuellement. La porte coulissante peut ensuite être fermée manuellement et verrouillée à nouveau. Le déverrouillage d'urgence doit être réglé en position de verrouillage.

7.3.2 Mode de service AUTOMATIQUE

La porte coulissante ouvre automatiquement à l'aide de la batterie intégrée et reste ouverte.

7.3.3 Mode de service OUVERT

La porte coulissante reste ouverte.

7.4 Fonctionnement après le rétablissement du réseau

Après le branchement au réseau ou après son rétablissement, le blocage électronique de remise en service est activé. Sélectionner les modes de fonctionnement ARRÊT puis AUTOMATIQUE en tournant le commutateur de commande à clé pour initialiser la normalisation et neutraliser ainsi le blocage de remise en service.

8 Mise hors service et élimination des déchets

8.1 Déclassement

Lors de l'arrêt ou de la mise hors service, le système est déconnecté du secteur et toute batterie est débranchée.



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

8.2 Démontage et élimination des déchets



ATTENTION

Trier toutes les pièces de la machine par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes de portes automatiques peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

La porte automatique est notamment composée des matériaux suivants:

Aluminium:

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage, Habillage du mécanisme
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces

Pièces en acier / fer:

- Boîtier inox, Plaque de fond, Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre:

- Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques:

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Accus au plomb et au nickel-cadmium

Divers plastiques:

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs

